



Affiché en Mairie
le 16 DEC. 2016

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 13 DECEMBRE 2016

Aujourd'hui, mardi treize décembre deux mille seize, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Maire.

Etaient présents : M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, M. SIMON Michel, Mme LOOCK Martine, M. MUNTE Serge, M. COLIN Henri, Mme FAUBERT Françoise, M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER Noëlle, Mme BONNET Catherine, M. COUPY Daniel, Mme LAGARDE Geneviève, Mme BESSOU Evelyne, Mme LASFARGUES Geneviève, Mme MARTY Lucienne, M. DELPECH Bernard, Mme CHANUT-STOEFFLER Sylvie, M. TESTA Francesco, Mme HAUDRY-ZUILI Sabine, Mme LENEVEU Hélène, M. GUIRAL Lionel, M. SINDOU Géraud, Mme CHABERT Fabienne, Mme DIRAT Laurence, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte, M. GRINFEDER Michel, Mme EYMES Isabelle.

Etaient excusés : M. BOUILLAGUET Vincent (**procuration** donnée à M. le Maire), M. TULET André (**procuration** Mme BOYER), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise (**retard** arrivée à 19h15), M. ROUET Thibaut (**procuration** donnée à M. SIMON), Mme BOUIX Catherine (**retard** arrivée à 19h25), M. SENNAC Pierre-Louis (**procuration** M. COLIN), M. DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC Yannick.

Présents : 27 Excusés : 8 Procuration(s) : 4

Secrétaire de séance : Lionel GUIRAL

PROJETS MODIFIES :

Suite à l'identification par M. MAFFRE en commission des finances d'anomalies sur les tarifs publics locaux 2017, il vous est proposé un nouveau livret actualisé, notamment sur les branchements d'eau et d'assainissement → **livret des tarifs 2017** (décisions et délibérations sur table)

N°8 : « Admission en non-valeur 2016 : budgets annexes eau et assainissement
2^{ème} paragraphe, au titre des redevances eau : lire 47 861, 12 € HT au lieu de 47 861,62 € HT

N°14 : « Adoption du rapport provisoire de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) → rapport sur table

ORDRE DU JOUR

Décisions du Maire prises dans le cadre de la délégation générale donnée par le Conseil municipal

Il n'y a pas de vote sur ce point.

Arrivées de Mme DUPLESSIS-KERGOMARD et de Mme BOUIX à 19h15.

Présents : 29

Excusés : 6

Procuration(s) : 4

FINANCES

1. Tarifs publics locaux 2017

Adopté à l'unanimité.

2. Adoption de la décision modificative n°1 - budget eau 2016

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption de la décision modificative n°2 - budget assainissement 2016

Adopté à l'unanimité.

4. Adoption de la décision modificative n°5 - budget ville 2016

Adopté à l'unanimité.

5. Ouverture anticipée des crédits budgétaires 2017

Adopté à l'unanimité.

6. Caution solidaire de l'emprunt souscrit par « Cahors Rugby »

M. GUIRAL et M. BOUILLAGUET (par procuration) ne participent pas au vote car ils sont membres de l'association Cahors Rugby.

Adopté à l'unanimité.

7. Admission en non-valeur 2016 - budget assainissement

Adopté à l'unanimité.

8. Admission en non-valeur 2016 - budgets annexes eau et assainissement

Adopté à l'unanimité.

9. Admission en non-valeur 2016 - budget principal ville

Adopté à l'unanimité.

10. Réaménagement de dette

Adopté à l'unanimité.

11. Attribution d'un acompte de subvention aux associations pour 2017

Adopté à l'unanimité.

12. Attribution d'un acompte de subvention 2017 au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Cahors

Adopté à l'unanimité.

13. Attribution d'un acompte de subvention 2017 à la Caisse des Ecoles de Cahors

Mme LOOCK, Présidente de la Caisse des Ecoles, ne participe pas au vote.

Adopté à l'unanimité.

14. Adoption du rapport provisoire de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC)

Adopté à l'unanimité.

AMENAGEMENTS URBAINS

15. Dissimulation de réseaux de la rue Victor-Hugo – Convention de maîtrise d'ouvrage unique – Plan de financement et Autorisation de Programme et Crédits de Paiements (APCP) – Abrogation de la délibération n° 8 du 25 novembre 2015

Adopté à l'unanimité.

16. Dissimulation de réseaux de la rue Victor-Hugo – Convention de financement des travaux de câblage du réseau de communication électronique d'Orange

Adopté à l'unanimité.

CŒUR D'AGGLOMERATION

17. Acquisition à l'amiable d'un logement au 50 rue Saint James

Adopté à l'unanimité.

STATIONNEMENT

18.Création d'une aire de stationnement gratuit à proximité de la gare SNCF de Cahors – plan de financement prévisionnel

Adopté à l'unanimité.

DYNAMIQUE COMMERCIALE

19.Animations pour les fêtes de fin d'année : conventions de partenariats

Mme EYMES s'abstient.

Adopté à la majorité.

20.Avis sur les dérogations au repos dominical accordées par Monsieur le Maire au titre de l'année 2017

Mme CHABERT et M. TESTA s'abstiennent.

Mme EYMES vote contre.

Adopté à la majorité.

FONCIER

21.Rétrocession de la voirie interne et des espaces communs du lotissement Andrieu et leur classement dans le domaine public

Adopté à l'unanimité.

22.Cession d'un délaissé de voirie cadastré section EH n°299p pour 25 m² environ, situé impasse du Maréchal Juin

Adopté à l'unanimité.

SOLIDARITES

23.Règlements des aires d'accueil de Port Saint Mary et de la Rocade - Abrogation de la délibération en date du 21 septembre 2015 et des règlements intérieurs y afférents

Adopté à l'unanimité.

JEUNESSE

24.FIT DAYS MGEN 2017 : convention de partenariat

Adopté à l'unanimité.

EAU

25.Tarifs du prix de vente de la régie de l'eau 2017

M. COUPY s'abstient.

Adopté à la majorité.

26.Tarifs du prix de vente de la régie de l'assainissement 2017

M. MAFFRE, Mme RIVIERE, Mme DIRAT et M. GRINFEDER s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

27.Présentation du rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité de l'eau des Syndicats de l'IFFERNET, de FRANCOULES et du QUERCY BLANC

Le Conseil municipal prend acte de la présentation du rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité de l'eau des syndicats.

MARCHES PUBLICS

28.Création d'un groupement de commandes : « Transport et traitement de déchets » - Constitution et adhésion au groupement

Adopté à l'unanimité.

DRH

29.Création de postes suite à réussite aux examens professionnels

Adopté à l'unanimité.

30.Plan pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.

Les délibérations du Conseil municipal et les documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au Secrétariat général de la Mairie.



Le Maire,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE